

Titre Professionnel Conducteur du Transport en Commun sur Route Personnes titulaires du Permis D et de la FIMO TP CTR



Titre Professionnel Conducteur du Transport en Commun sur Route.

Objectifs pédagogiques :

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

Public et pré-requis :

Public :
Toute personne âgée de 21 ans au minimum et désirant conduire des véhicules de transport en commun de plus de 9 places.
Pré-requis :
- Être titulaire du permis D.
- Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo
- Simulateur Poids Lourds,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Remise d'un support de cours à chaque participant,
- Véhicules équipés pour l'enseignement de la conduite.
- Formateurs diplômés et habilités par la DIRECCTE pour la réalisation des formations sanctionnées par un titre professionnel.
- Aires de manoeuvres privées. Zone de stationnement.
- outils billetterie et de gestion de caisse
- Plateforme de prise en charge de personnes à mobilité réduite.

Démarche et Méthode pédagogique :

Démarche inductive et déductive en fonction des thèmes du programme. Sous groupe en pratique. Méthode affirmative pour la formation théorique générale et active pour la formation pratique.

Validation :

Titre professionnel de conducteur du transport routier interurbain de voyageur. Diplôme de niveau 5 du ministère chargé de l'emploi.
L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie D et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur).
Attestation de formation professionnelle.
Certificat Sauveteur Secouriste du Travail si réussite à l'examen.

Durée :

48 journées soit **336** heures.
Pratique : 24 heures à bord du véhicule en circulation dont 20 heures de conduite individuelle.

Modalités d'évaluation :

6h45 par candidat dont :

Un questionnaire professionnel : 30 MIN

Une mise en situation qui se compose de 2 parties, nommées 1 et 2.

Partie 1

Prise en charge du véhicule et conduite (1 h 30 min) :

- En présence du jury, sans la présence de l'expert :
- Temps 1 : Le candidat prend en charge le véhicule.
- Temps 2 : Il tire au sort un itinéraire et conduit pendant 45 minutes.

Partie 2 :

Réalisation d'une opération de transport (2 h 15 min)
Trois scénarios sont proposés pour la réalisation d'une opération de transport : scénario 1, scénario 2, scénario 3.
Chaque scénario comporte trois études de cas. Le candidat tire au sort une étude de cas parmi 9.

Un entretien technique : 40 minutes.

Un entretien Final : 20 minutes.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Programme :

Accueil, présentation du programme, de l'organisation et des examens 4 H

Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun 21 H

Objectif : procéder aux vérifications extérieures et intérieures du véhicule. Vérifier la validité et la compatibilité des appareils et supports d'enregistrement. Effectuer les essais de frein, contrôler le fonctionnement des équipements et la présence des dispositifs de sécurité. Pendant le service, contrôler le fonctionnement du véhicule. Prendre les mesures qui s'imposent, éventuellement arrêter le véhicule

Appliquer les réglementations en vigueur
Le cas échéant, mettre en oeuvre et manipuler le tachygraphe
Interpréter les informations des témoins et indicateurs du tableau de bord
Inspecter l'intérieur du véhicule
Vérifier le fonctionnement des équipements du véhicule (portes, obturateurs, plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR), Procéder au réglage du siège, volant, des rétroviseurs et de tout autre équipement de façon à prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).
Procéder à la mise en oeuvre de l'éthylotest anti démarrage (EAD).
Utiliser les systèmes embarqués de communication et la girouette.
Utiliser la téléphonie embarquée.

Utiliser les systèmes de communication et d'information embarqués.

Vérifier les niveaux et faire l'appoint.
Effectuer l'entretien et le lavage du véhicule intérieur, extérieur
Effectuer le plein du véhicule en carburant, additifs ou énergie
Localiser les éléments à contrôler, les équipements et vérifier leur fonctionnement.
Procéder aux essais de freinage.
Signaler par oral ou écrit les anomalies avant, pendant ou après le service.
Transmettre les supports d'enregistrement et les documents enregistrés aux services d'exploitation.

Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises 135 H

Objectif : En maîtrisant les règles du code de la route concernant l'utilisation d'un véhicule, conduire le véhicule et le manoeuvrer, en marche avant et arrière, afin d'acheminer les passagers dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Assurer les départs et arrêts commerciaux en sécurité, avec souplesse, justesse et précision. Tenir compte des caractéristiques des différents véhicules, du type de service, des conditions météorologiques et de l'environnement. Minimiser les coûts d'exploitation en adoptant les principes d'éco-conduite. Anticiper les comportements des autres usagers de la route. Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle adaptés à l'exercice de l'activité.

Partie 1 : 77H

Formation au code de la route général.
réparer les épreuves théorique générale du code de la route et connaître la réglementation qui encadre la conduite d'un véhicule sur la route.
Cours expliqués et commentés suivi de questions spécifiques sur le cours. Séries d'examens. Examen blanc

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.
S'installer au poste de conduite.
Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
Démarrer et s'arrêter.
Utiliser la boîte de vitesses. (selon l'équipement)
Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe
Regarder autour de soi et avertir.
Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principaux fonctionnements.

Suite page 2

Effectuer les exercices de maniabilité

Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de personnes.
Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier.
Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
Savoir réaliser un stationnement en créneau.

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Rechercher la signalisation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport en commun de personnes), les indices utiles et en tenir compte.
Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celle spécifique aux véhicules affectés au transport en commun de personnes).
Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
Tourner à droite et à gauche.
Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

L'évaluation des distances d'arrêt et des vitesses.
Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
Croiser, dépasser, être dépassé.
Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
Conduire en déclivité.
Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'insertion en circulation rapide,
une conduite autonome, sûre et économique
Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Pratiquer l'éco-conduite.

Session d'examen première partie : 7H

Partie 2 : 58H

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.

Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité,
Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant,
Utilisation d'une boîte de vitesses automatique,
Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.
Manœuvres professionnelles : Créneau et stationnement à proximité d'un abri.

Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun 35H

Objectif : En tenant compte de la typologie de la clientèle et de ses attentes, ainsi que du type de service, accueillir et renseigner avec bienveillance et sans discrimination toute personne, particulièrement celles nécessitant une prise en charge spécifique.

Utiliser les équipements de surveillance lors de la montée et descente des clients
Mettre en oeuvre les équipements permettant la montée, l'installation et la descente des personnes à mobilité réduite (PMR)
Utiliser les systèmes embarqués de communication
Identifier et utiliser les sources d'informations relatives au réseau
Communiquer de manière adaptée avec tout type de public
Rester courtois et disponible en toutes circonstances
S'exprimer dans un langage clair et compréhensible, y compris en anglais.
Accueillir la clientèle

Prévenir les risques et mettre en oeuvre les dispositions nécessaires en cas de situations difficiles, incident ou accident dans le cadre du transport en commun 35H

Objectif : adopter un comportement et une attitude visant à minimiser les situations difficiles et le vandalisme. En cas de conflit, chercher à le désamorcer et alerter les services concernés.
En cas d'accident ou d'incident au cours du service, appliquer et faire appliquer les procédures de protection et d'alerte. Rendre compte à l'entreprise.

Utiliser le moyen de lutte contre l'incendie présent à bord du véhicule
Porter assistance aux personnes en fonction des nécessités et de ses connaissances
Maîtriser son stress
Être sensibilisé aux troubles musculo squelettiques (TMS) ou risques psychosociaux (RPS) dans l'exercice de son activité
Renseigner le constat européen d'accident et autres formulaires
Prendre les dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier
Adopter une hygiène de vie compatible avec l'exercice de l'emploi
Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
Appliquer les règles internes d'utilisation du boîtier d'appel ou pupitre en cas de situation anormale ou difficile
Hiérarchiser les mesures qui s'imposent en attendant les secours
Faire appliquer les règles de sécurité
Mettre en oeuvre les procédures de sécurité nécessaires à l'évacuation des passagers et à la préservation du véhicule
Rester calme et courtois
Collecter les renseignements nécessaires et alerter les services d'intervention
Transmettre le constat européen d'accident et les formulaires aux services concernés
Relater au service exploitation, de façon concise, écrite ou orale, les circonstances de l'accident et ses conséquences

Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun. 42H

Objectif : accueillir les clients, les renseigner (horaires, lignes, tarification, correspondances), leur faciliter la montée et la descente, veiller à leur installation. Au besoin, placer et répartir les bagages dans les soutes.

Utiliser les systèmes embarqués relatifs à la délivrance de titres de transport
Utiliser les systèmes embarqués de communication pour échanger avec l'exploitation
Utiliser les systèmes embarqués de communication pour informer la clientèle de tout évènement affectant le voyage
Identifier et utiliser les sources d'informations relatives au réseau
Appliquer la réglementation tarifaire
Maîtrise des opérations arithmétiques de base
Être capable de suivre les instructions fournies par le service en charge de l'exploitation
Prendre les dispositions appropriées en présence d'un colis ou bagage suspect
Se présenter au groupe dans le cadre d'un service occasionnel
Présenter les prestations de l'entreprise
Charger les bagages en respectant les règles de répartition et d'arrimage des masses.

Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun. 35H

Objectif : En fonction des renseignements collectés au vu des symptômes constatés ou fournis par l'ordinateur de bord, localiser et identifier le ou les organes en cause. Alerter le service concerné et appliquer les consignes reçues.

Repérer les différents circuits.
Identifier les organes d'un véhicule et apprécier leur état.
Mesurer les conséquences potentielles de l'aggravation d'une panne.
Hiérarchiser les éléments à prendre en compte lors de la détection d'anomalie.
Adopter un comportement commercial face à la clientèle en cas de dysfonctionnement du véhicule.
Communiquer l'anomalie au service concerné.
Employer un vocabulaire adapté selon l'interlocuteur.
Informers les clients de la nature d'un dysfonctionnement et des conséquences qui les concernent.

Bilan de formation, synthèse administrative et technique 1H

Session d'examen du titre professionnel Conducteur du Transport en Commun sur Route Deuxième partie. 21H